

URTNA

Andrew Onalenna Sesinyi, secrétaire général



URRTNA

Andrew Onalenna Sesinyi
Secrétaire général



L'union sœur africaine



RTS : Radio-télévision sénégalaise

La fin des années cinquante et le début des années soixante ont vu l'émergence de nombreux pays africains indépendants. La lutte pour l'autonomie politique a donné naissance à plusieurs mouvements dont l'objectif était de renforcer les liens dans les sphères politique, économique, culturelle et sociale. Ces mouvements portaient de l'idée que les Africains devaient prendre conscience de qui ils étaient et renforcer leur identité afin que puisse se créer un sentiment d'identité régionale commune. L'un des premiers fruits de ces efforts a été la création de l'Union des radiodiffusions et télévisions nationales d'Afrique (URTNA).

L'objectif des membres fondateurs de cette association panafricaine de radiodiffuseurs était de faire en sorte que les Africains prennent davantage conscience de leurs différences en matière de culture et de développement.

Créée en 1962, l'URTNA, association qui réunit des organismes nationaux de télévision et de radio, veut promouvoir la coopération inter-africaine en matière de développement des services et des activités liés à la radiodiffusion en Afrique. Elle rassemble des membres de 48 pays du continent africain et compte 10 membres associés.

Ses principales activités comprennent des échanges de programmes, la formation du personnel et la recherche technique dans les domaines de la radio et de la télévision. En outre, l'URTNA organise des séminaires et des ateliers afin d'encourager les médias à couvrir les événements nationaux et régionaux, le sport international, les événements culturels, etc.

Objectifs

Organisme professionnel à but non lucratif consacré au développement des activités radio et télé en Afrique, l'URTNA a pour objectifs de :

- promouvoir, entretenir et développer la coopération entre ses membres ;
- soutenir dans tous les domaines les intérêts des organismes de radiodiffusion qui ont accepté ses statuts et établir des relations avec d'autres organisations ;
- promouvoir et coordonner les études sur toutes les questions touchant à la radio et à la télévision, organiser des échanges d'informations sur tous les sujets d'intérêt général ;
- s'assurer que l'ensemble de ses membres respecte les textes des accords internationaux et interafricains sur les questions

touchant à la radiodiffusion ;

- coordonner les activités et collaborer étroitement avec les autres organismes membres dans le cadre de la couverture d'événements nationaux et internationaux.

L'URTNA est ouverte aux entités suivantes :

- tous les organismes publics et privés de radiodiffusion ou leurs associations respectives d'un pays africain ;
- tous les organismes publics et privés de radiodiffusion ou leurs associations respectives d'un pays du reste du monde, pour autant que ces organismes et/ou associations proposent un service national de radiodiffusion ;
- les institutions nationales ou internationales publiques ou privées, africaines ou d'autres régions du monde, qui ont une activité de communication de nature audiovisuelle.

Structure

Afin d'accomplir sa mission, l'URTNA s'est dotée d'une structure.

Le secrétariat général est basé à Dakar, au Sénégal, et sert de siège et de centre

Les partenaires

Depuis sa création, l'URTNA a entretenu un partenariat fécond avec plusieurs organisations internationales :

*l'Organisation de l'unité africaine (OUA),
la Commission économique africaine (CEA),
l'Union européenne de radio-télévision (UER),
l'Union internationale des télécommunications (UIT),
INTELSAT,
l'Agence de la francophonie,
Deutsche Welle (DW),
la Télévision portugaise (RTP),
Radio Vatican,
le CIRTEF,
etc.*



La grande mosquée de Dakar



administratif. Entre autres tâches, il est responsable du lancement, de la coordination et de la supervision de toutes les activités. Tous les centres régionaux répondent directement au secrétariat général.

Le secrétaire général est chargé d'informer les membres de l'évolution de la situation dans le secteur audiovisuel et de leur conseiller les études qu'il convient d'entreprendre. Le bureau du secrétaire général publie les rapports de l'assemblée générale, du conseil d'administration et des comités. En outre, il assure la publication d'une revue bilingue, l'*URTNA Review*.

Les centres

Le centre technique créé à Bamako (Mali) assure le suivi de l'évolution technologique dans les domaines de la radio et de la télévision, il surveille les transmissions radio de tous les membres de l'URTNA, donne des conseils et publie des rapports. Le centre technique entreprend également des études sur la propagation des signaux radio et télé dans différentes conditions climatiques et géographiques en Afrique.

Le centre d'échange de programmes (PEC), créé en 1977 à Nairobi (Kenya), veille à faire circuler les informations entre les organismes membres de l'URTNA et se charge de la promotion et de la coordination des échanges radio et télé. Le PEC s'occupe également de toutes les activités visant à améliorer la qualité des programmes en Afrique. Grâce à l'aide de l'Allemagne, le centre dispose d'équipements modernes pour la copie et le doublage des programmes radio et télé. De plus, en 1983, l'Allemagne a également fourni du matériel, ainsi qu'une aide financière et des conseils techniques.

En 1978, le Centre de formation a été créé à Ouagadougou (Burkina Faso) afin de former le personnel des

organismes issus de pays de l'Afrique francophone aux sujets touchant les techniques radio rurales. La formation dure deux ans. Entre 1980 et 1991, 120 étudiants ont suivi des formations au centre, près de 60 % d'entre eux sont devenus producteurs de programmes et 40 % techniciens.

Enfin, le Centre d'échange de l'information (Afro-Vision) a été créé en 1991. Ce centre basé à Alger (Algérie) a commencé ses activités avec un groupe initial de huit pays africains. Il est actuellement prévu d'ouvrir les activités du centre à tous les pays membres de l'URTNA intéressés.

L'URTNA est financée grâce aux contributions annuelles versées par ses organismes membres. Les projets spéciaux et les activités de l'URTNA reçoivent également une assistance financière et technique de différentes organisations internationales telles que l'UNESCO et l'UNICEF, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), l'Office allemand pour la coopération technique (GTZ), la Fondation Friedrich Ebert (FES), en Allemagne, ainsi que l'USAID, par l'intermédiaire du Centre de communication en matière de population de l'université Johns Hopkins (États-Unis).